

Rapport du jury

Organisé par l'association Jardin urbain, le concours d'idées *Lausanne Jardins 2004* était destiné à préciser les potentialités végétales et d'aménagement de quatre sites lausannois :

- Flon
- Sévelin
- Sébeillon
- Malley

116 équipes candidates avaient été retenues sur les 167 inscrites; 97 projets ont été rendus et jugés.

Le jury a procédé à son choix conformément au règlement du concours, à partir des critères de jugement suivants:

- l'interprétation et la mise en valeur du lieu,
- la force conceptuelle du projet,
- l'intérêt des nouvelles solutions végétales proposées,
- l'inventivité manifestée quant aux stratégies de réalisation,
- la faisabilité du projet.

Le jury

Au moment de commencer ses travaux, le jury prend note de l'absence de trois membres du jury, qui se sont excusés. Il s'agit de Mme **Lorette Coen**, journaliste, de MM. **Henri Bava**, architecte-paysagiste et **Vittorio Magnago Lampugnani**, architecte-urbaniste, professeur à l'ETHZ. Le jury désigne MM. **Pierre Sterchi** et **Yves Lachavanne**, experts, pour les remplacer. De plus, l'absence partielle de deux membres du jury sera compensée par leurs suppléants désignés.

Le jury a donc délibéré dans la composition suivante :

Silvia Zamora, conseillère municipale, directrice de la sécurité sociale et de l'environnement (présidente du jury), Lausanne

Suppléant (8 mai) : **Alain Peneveyre**, chef jardinier de la commune de Renens

Sandra Ryffel, architecte-paysagiste, agence ryffel + ryffel, lauréate du concours Lausanne Jardins 2000, Uster

Paolo L. Bürgi, architecte-paysagiste et adjunct professor à Princeton (vice-président), Camorino

Francesco Della Casa, architecte, commissaire de Lausanne Jardins 2004

Javier Maderuelo, architecte et critique d'art, professeur titulaire de la chaire "Architecture du paysage" à l'Université de Alcalá, Madrid (E)

Klaus Holzhausen, architecte-paysagiste, ancien chef de la division planification et projet du SPP, Lausanne

Yves Lachavanne, architecte-paysagiste, SPP, Lausanne

Daniel Oertli, architecte-paysagiste, chef de la division entretien au service des parcs et promenades du canton de Bâle-Ville

Suppléant (8 mai) : **Jean-Yves Le Baron**, architecte-paysagiste, Atelier du paysage

Experts

Jean-Yves Le Baron, architecte-paysagiste, Atelier du paysage

Barbara Roulet, architecte-paysagiste, Atelier du paysage

Jacques Droz, Botaniste

Secrétaire

Béatrice Valverde, administratrice de l'Association Jardin urbain, Lausanne

Méthode et déroulement des travaux

Le jury a siégé les 7 et 8 mai 2003. Les experts, qui ont effectué un travail d'analyse et de contrôle technique préalable, ont pris part aux présentations et aux débats mais n'ont pas participé au vote.

La description ci-après résume dans ses grandes lignes la procédure adoptée.

Les membres du jury ont tout d'abord procédé à une visite individuelle des 97 projets, exposés par plate-forme. Le commissaire a ensuite présenté chaque projet à l'aide de rétroprojecteurs en tenant compte des remarques des experts et du botaniste Jacques Droz.

Le projet « Le déraillement » n'a pas respecté l'anonymat, le nom de ses auteurs étant mentionné sur les planches de concours. Il est donc éliminé d'office, mais sera toutefois présenté lors de l'exposition publique des projets.

Le jury a ensuite procédé à un premier tour éliminatoire. Pour ce faire, tous les projets ont été une nouvelle fois présentés et seuls ceux qui n'ont retenu aucune voix ont été éliminés. Une seule voix était donc suffisante pour permettre au projet d'être présenté au 2^{ème} tour.

Au 1^{er} tour, les 26 projets ci-dessous ont été éliminés :

Flon :

Chats-pots de gouttière

Sévelin :

Faux-vrai

170503

Des jeux nés sur l'herbe

Et sous nos pas coule une...

Betterave du cœur

Suivons le Flon

Il était une fois

Sébeillon :

La reconquête

Ursamaior
Champ des voies
Le chemin du cheminot
Jardin des voies
Marge
Contacts 24/24 heures

Malley :
Si proche, si loin
Chambre avec vue
Venir partir, revenir repartir
Id : Plates-bandes
Jardins du vent
C'était, c'est, ce sera
8M
Jardins d'échange
Objet jardin
Les jardins suspendus de Malley

Un tour de rattrapage a permis de repêcher 2 projets:

Sébeillon :
Ursamaior

Malley :
Id : Plates-bandes

Le 2^{ème} tour s'est déroulé de manière identique : le commissaire a présenté à nouveau tous les projets sur rétroprojecteurs. Cependant, une majorité de voix (5) était requise pour passer au 3^{ème} tour.

34 projets ont été retenus (avant repêchage) pour passer au 3^{ème} tour. Les 39 projets éliminés à ce stade étaient les suivants :

Flon :
Le rossignol
Mémoires vertes
Chemins de traverse
Le sablier du Flon
Silhouettes
Sévelin :
F'eau mouvement
Cœur de sons
Couper courge
Au fond coule un jardin
Métaphore
Objectif tourne-sol
Ghiaccio 9
Qu'est-ce ?
Où è le Flon ?
Sébeillon :
Jardins pudiques
Les plantes du désir

Le jardin des symbiotes
Permanences dans l'éphémère
N6/Peu à peu
Voir là-bas si j'y suis
Ursamaior
Relik
Border Line
En train de recycler
Malley :
Champ contre champ
Fragrance et pointillisme
Know man's land
Oxymore
Id : Plates bandes
Le parc d'assainissement des dépouilles animales
Malley-plage
Jeu intermédiaire
Bruitages
Phytoremédiation
Malley : voyage en train à travers le paysage agricole européen
La mer de Suisse
Cratères
Le déménagement
Un jardin furtif

Le tour de rattrapage, plate-forme par plate-forme, qui a suivi a permis de repêcher les projets suivants :

Flon :
Chemins de traverse
Sévelin :
Métaphore
Malley :
Phytoremédiation

Le 3^{ème} tour, pour l'attribution des prix, s'est effectué devant les projets affichés. 37 projets ont été examinés, plate-forme par plate-forme.

Pour obtenir le **1^{er} prix**, une majorité relative (le maximum de voix) était exigée. Il a été attribué aux projets suivants, dont le jury souhaite voir la réalisation sur le site de concours :

Flon :
La Fleur du Flon

Sévelin :
Restons sur le tapis
2^{ème} prix : L'escalier d'eau

Sébeillon :
Le Jardin de Robert

Malley :
Le Migradis

Un certain nombre de **mentions** ont été attribuées aux projets qui ont particulièrement séduit les membres du jury, qui souhaiteraient dans la mesure du possible voir réalisés ces jardins sur des sites différents de celui du concours. Elles ont été attribuées aux projets suivants :

Flon :
Sol de sols

Sévelin :
Empreinte végétale
Lampyre

Sébeillon :
Kiosque à musique
Belles de nuit
Green Cycle

Malley:
La Conquête de l'ouest
Stroke
Convergence

Hors plates-formes :
Ombres et parcours
Apis mellifera
(fleurs)

Par ailleurs, tous les projets ayant atteint le 3^{ème} tour obtiennent une **citation** (distinction sans rémunération) en hommage au travail considérable fourni par les équipes. Quelques-uns de ces projets sont susceptibles de se voir confier un mandat d'étude complémentaire en vue de leur réalisation. Une décision en ce sens sera prise avant la fin du mois de mai.
Ce sont :

Flon :
Chemins de traverse
Violette

Sévelin :
Carrés en feu
Palmatifide
Dérèglement climatique : Gelée blanche
Métaphore
Cosmopolites
Vibrations
Infrarouge

Sébeillon :
Jeux de nuit

Magredi
Belles échappées
Nocturne à Sébeillon

Malley:

Palmiers du monde
Potagemobile
Malley-retour
Horizon
Utopia
Phytoremédiation
Quatre fois cent mètres

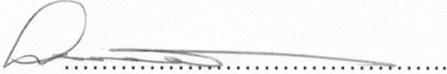
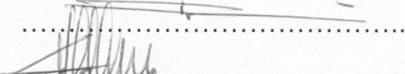
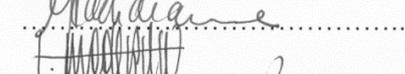
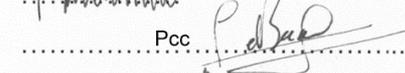
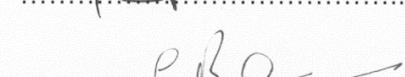
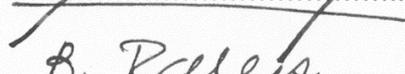
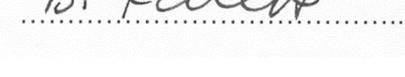
Ont donc été attribués :

4 premiers prix d'un montant de CHF 5'000.– chacun	20'000.–
1 deuxième prix d'un montant de CHF 4'000.–	4'000.–
12 mentions d'un montant de CHF 1'000.– chacune	12'000.–
20 citations	

Total CHF 36'000.–

Les membres du jury, en guise d'acceptation de la procédure du jury et des prix attribués, signent la feuille de signature, qui figure en annexe, avant de procéder à la levée de l'anonymat.

Signatures des membres du jury :

Membres du jury		
Présidente :	Silvia Zamora	
Membres :	Paolo Bürgi	
	Francesco Della Casa	
	Klaus Holzhausen	
	Yves Lachavanne	
	Javier Maderuelo	
	Daniel Oertli	
	Sandra Ryffel	
	Pierre Sterchi	
Suppléants :	Jean-Yves Le Baron	
	Alain Peneveyres	
Expertes :	Barbara Roulet	

Levée de l'anonymat

L'ouverture des enveloppes a donné le résultat suivant:

FLON

1^{er} Prix:

La Fleur du Flon

Güller Güller architecture urbanisme, Zürich (CH)

Francesca e Clara Prosdocimo, architectes-paysagistes, Motta di Livenza (I)

Structure: Luft & Laune GmbH, Animationen, Zürich (CH)

Communication: Sara Meier, Zürich (CH)

Mentions:

Sol de sols

a_MAZING_sTUDIO, Milan (I):

Filippo Pizzoni, architecte-paysagiste

Massimo Boffino, architecte

Maria Cucchi, architecte

Andrea Di Franco, architecte

Massimiliano Roca, architecte

Chiara Vecchi

Conseil:

Paolo Schiavocampo, plasticien

Ada Segre, agronome

Francesca Oggionni, agronome

Antonella Contin, architecte

Citations:

Chemins de traverse

Alain Besle, paysagiste, Gex (F)

Ulrich Doepper, architecte, Lausanne (CH)

Charles Duboux, architecte et plasticien, Lausanne (CH)

Yves Scheurer, horticulteur paysagiste, Chêne-Bourg (CH)

Violette

LE-frequence, Leipzig (D):

Astrid Heck, architecte-paysagiste

Claudia Bucher, architecte

Ellen Kafka, architecte

Uwe Bucher, sculpteur

SEVELIN

1^{er} Prix:

Restons sur le tapis

Erika Gedeon, artiste, Zürich (CH)

Stefan Schmidhofer, architecte-paysagiste, Zürich (CH)

Regina Bitter, architecte-paysagiste, Zürich (CH)

Andreas Hoffmann, Zürich (CH)

2^{ème} Prix:

L'escalier d'eau

Thilo Folkerts, architecte-paysagiste, Berlin (D)

Spax Architekten GmbH:

Sibylle Thomke, architecte, Bienne (CH)

Sven Hartif, architecte, Bienne (CH)

Mentions:

Empreinte végétale

Marc Lampe, architecte-paysagiste, Rotterdam (NL)

Jacqueline Schwarz, architecte, La Croix-sur-Lutry (CH)

Yves Staub, architecte, Lausanne (CH)

Lampyre

Teres Wydler, artiste, Zürich (CH)
Marcel Fürer, architecte-paysagiste, Wetzikon (CH)
René Grautstück, Uster (CH)

Citations:

Carrés en feu

Christian Schubarth, architecte-paysagiste, Genève (CH)
Ralv Fust, pyroartiste et architecte, Berne (CH)
Jacques Falquet, biologiste, Meyrin (CH)
Cédric Flückiger, cinéaste-vidéaste, Genève (CH)

Palmatifide

Pierre Bonnet, architecte, Genève (CH)
Philippe Clochard, architecte-paysagiste, Montreux (CH)
Robert Ireland, artiste, Lausanne (CH)

Dérèglement climatique: Gelée blanche

Décosterd & Rahm, associés, architectes, Lausanne (CH)
Sébastien Chevances, architecte, Lausanne (CH)
J-F Charmoy, architecte-paysagiste, La Croix-sur-Lutry (CH)

Métaphore

Pierre Thibault, architecte, Québec (CDN)

Cosmopolites

Carsten Diez, architecte, Saarbrücken (D)
Hanno Dutt, architecte-paysagiste, Saarbrücken (D)
Brigitte Glässl, géographe, Saarbrücken (D)
Marcus Jansen, artiste, Leipzig (D)
Igor Torres, architecte, Saarbrücken (D)
Peter Weeg, architecte-paysagiste, Saarbrücken (D)

Vibrations

Nathalie Leroy, paysagiste, Paris (F)
Bureauparis:
Thomas Krähenbühl, architecte et designer, Paris (F)
Gilles Burst, architecte et photographe, Paris (F)
Gala Marchal, architecte et scénographe, Paris (F)
Kai von Ahlefeld, styliste et web-designer, Paris (F)
Cauri Jaye, acteur et vidéo-designer, Paris (F)

Infrarouge

AWP – Paris + ACS – Lisbonne
Alessandra Cianchetta, Rita Almada Negreiros, Marc Armengaud, Matthias Armengaud, Arnaud Hirschauer

SEBEILLON

1^{er} Prix:

Le Jardin de Robert

Alvaro de la Rosa Maura, architecte-paysagiste, Madrid (E)
Ana Méndez de Andés Aldama, architecte, urbaniste, Madrid (E)

Mentions:

Kiosque à musique

W+S Landschaftsarchitekten BSLA, Toni Weber, Soleure (CH)
Butikofer & de Oliveira, architectes epfl sia, Lausanne (CH)
Pierre Mariétan, compositeur, Paris (CH)

Belles de nuit

JNC Agence Sud, Anne-Pascal Pertus, Marine Bourron, architectes-paysagistes, Lyon (F)
localarchitecture, Manuel Bieler, Antoine Robert-Grandpierre, Laurent Saurer, architectes, Lausanne (CH)

Green cycle

Teres Wydler, artiste, Zürich (CH)
Marcel Fürer, architecte-paysagiste, Wetzikon (CH)
René Grautstück, Uster (CH)

Citations:

Jeux de nuit

4d, Keller Schöni Schifferli, architectes-paysagistes, Berne (CH)

Widmer Architectes, Lausanne (CH)

Fritz Wassmann, spécialiste plantes, Hinterkappelen (CH)

Magredi

Paola Cavallini, architecte-paysagiste, Parma (I)

Stefano Della Santa, architecte-paysagiste

Marta Maria Maffucci, architecte-scénographe

Corrado Piccoli, ingénieur civil

Giovanni Pollastri, docteur forestier

Belles échappées

Agence Paule Green:

Thomas Droz, Yann Michel et Phillipe Simonnet, paysagistes, Montreuil (F)

Catherine Centlivre, géographe-urbaniste

Thierry Coulange, architecte-urbaniste

Claire Chevron, plasticienne

Christian Bouyjou, graphiste et musicien

Nocturne à Sébeillon

Holger Ludwig, architecte-paysagiste, Berlin (D)

Michael Jüch, architecte-paysagiste, Hannover (D)

Kai Lölke, artiste, Hannover (D)

Markus Ledig, jardinier, Hannover (D)

Andreas Honcamp, architecte, Berlin (D)

MALLEY

1^{er} Prix:

Le Migradis

Fabian Beyeler, architecte-paysagiste, Zürich (CH)

Martin Gaissert, photographe, Köln (D)

Sabine Merz, architecte, Zürich (CH)

Mentions:

La Conquête de l'ouest

Dominik Buxtorf, ingénieur architecte, Prilly (CH)

Petra Meyer-Deisenhofer, architecte-paysagiste, Lausanne (CH)

Sabine Sartoretti, architecte-paysagiste, Renens (CH)

Franziska Werren-Buxtorf, photographe, Prilly (CH)

Stroke

hybrIDÉES atelier d'architecture et d'urbanisme, Genève (CH):

Darius Golchan

Mical Mercier Oulevey

Muriel Zimmermann

Marc Junod, La touche verte, architecte-paysagiste

Florian Bach, plasticien

Sylvie Marcacci, biologiste

Convergence

Helena Buono, paysagiste plasticienne, Paris (F)

Anthony Chrétien, designer scénographe, Paris (F)

Thomas Eschapasse, architecte-paysagiste, Paris (F)

Roberto Venturi, mise en lumière, Paris (F)

Citations:

Palmiers du monde

Maria Carmen Perlingeiro, artiste-paysagiste, Vessy (CH)

Atelier d'architecture 3BM3:

Bénédictte Montant, Carmelo Stendardo et collaborateurs, Genève (CH)

Architecture et développement:

Jean-Pierre Stefani et collaborateurs, Genève (CH)

Potagemobile

Till Rehwaldt, architecte-paysagiste, Dresden (D)
Tanja Rentzsch, architecte-paysagiste, Dresden (D)
Ulrike Zänker, architecte-paysagiste, Dresden (D)
Anne Mariotte, architecte-paysagiste, Dresden (D)

Malley-retour

Triporteur architectes:

Marie-Hélène Giraud, architecte, Genève (CH)

Au 301 (duA):

Pierre-André Gétaz, graphiste, Nyon (CH)

Thierry Moreillon, architecte, Nyon (CH)

Joseph Sperini, technicien architecte, Nyon (CH)

Itinera:

Jean-Pierre Dewarrat, achéologue indépendant, Lausanne (CH)

Horizon

David & Vonarx, architectes-paysagistes, Soleure (CH)

Jomini, Jomini & Zimmermann, architectes, Burgdorf (CH)

Utopia

Franck Neau, paysagiste, Paris (F)

Atelier Bonhôte & Calame, architectes, Genève (CH)

Setsuko Nagasawa, céramiste, Paris (F)

Phytoremédiation

2b architectes:

Stéphanie Bender, architecte, Lausanne (CH)

Philippe Bébox, architecte, Lausanne (CH)

Sara Rosenstiel, stagiaire architecte, Lausanne (CH)

Frédéric Burnier, paysagiste-pépinieriste

Christian Robert-Tissot, artiste

Catherine Keller, ingénieur-agronome

Quatre fois cent mètres

Squash Cake Bureau:

Laurence Crémel, architecte-paysagiste, Paris (F)

Nadia Lauro, artiste visuelle et scénographe, Paris (F)

HORS-SITE

Mentions:

Ombres et parcours

kod-conceptions, architecture et urbanisme:

Guy Corbaz, architecte, Lausanne (CH)

Frédéric Fourrichon, architecte DPLG, Berlin (D)

Naoki Kouketsu

Les jardins des pierres dorées S.A.

Apis mellifera

Pascal Heyraud, architecte-paysagiste, Renens (CH)

NPW architectes, Genève (CH):

Raphaël Nussbaumer

Frédéric Perone

Michael Widrig

(fleurs)

Alban Girod, paysagiste, Lausanne (CH)

Anne-Hélène Darbellay, plasticienne, Treytorrens (CH)

Yves Zbinden, plasticien, Pully (CH)

Critique des projets mentionnés et primés

Parmi les projets admis au troisième tour de jugement, le jury sélectionne un certain nombre de projets en vue de leur attribuer un prix ou une mention. Les projets restants reçoivent une citation pour leur contribution appréciée à la réflexion générale pour l'élaboration de la manifestation Lausanne Jardins 2004.

Plateforme du Flon

3. Chemin de traverse

- citation

4. Sol de sols

- mention

Le jury apprécie le projet d'édifier un nuage végétal suspendu dans l'espace d'une venelle. Il relève toutefois que la structure disposée sur les toitures des bâtiments voisins pose un certain nombre de problèmes du point de vue de la faisabilité. Par ailleurs, la pousse des plantes grimpantes disposées dans les bacs en acier suspendus reste sujette à caution, de même que le dispositif d'arrosage qu'il suppose. Néanmoins, le jury propose aux organisateurs de confier un mandat d'étude aux auteurs de ce projet en vue de résoudre les problèmes précités.

9. La fleur du Flon

- 1^{er} Prix

Le projet repose sur une métaphore intéressante, qui consiste à reproduire à l'échelle urbaine la caractéristique particulière d'une plante poussant entre les pavés. Par analogie, les auteurs proposent donc d'édifier un grand volume gonflable s'insinuant entre les volumes bâtis. L'espace vide de la venelle ainsi matérialisé subit une expansion et émerge de manière à former un signe monumental dans la ville. Le jury considère cependant que le souhait de rendre visitable l'intérieur du dispositif est peu réaliste en termes de coûts et qu'il n'ajoute rien à la force du projet. La forme proposée, imitant celle de la fleur de manière littérale et un peu naïve, mérite d'être simplifiée pour exprimer l'idée forte d'une émergence urbaine s'insérant entre deux volumes pleins.

10. Violette

- citation

Plateforme de Sévelin

60 .L'escalier d'eau

- 2^{ème} Prix

Les auteurs du projet délaissent le jardin de l'ERACOM pour se focaliser sur le talus séparant l'Arsenic et le Skate Park, à l'aplomb de l'itinéraire du Flon. Ils disposent un train de quatre containers sur la pente, dans lesquels ils aménagent trois étangs peuplés de nénuphars. Le quatrième, situé en amont, est pour sa part rempli de terre, afin de permettre aux visiteurs de contempler les étangs en contrebas.

Le jury apprécie la simplicité monumentale et saisissante de ce projet, qui évoque très efficacement le destin de la rivière mise en tunnel. Ils encouragent d'ores et déjà les autorités municipales à envisager le maintien de ce projet au-delà de la durée de la manifestation.

61. Carrés en feu

- citation

62. Palmitifide

- citation

63. Déréglement climatique

- citation

65. Métaphore

- citation

66. Cosmopolites

- citation

69. Empreinte végétale

- mention

Le projet consiste à disposer une trace géométrique sur le sol, traversant les bâtiments de l'ERACOM et de l'Arsenic. Il s'agit d'une bâche phosphorescente imprimée de branchages d'arbres, dont la disposition souligne la déclivité du terrain. De nuit, l'effet peut être poétique. Le jury critique la disposition choisie par l'auteur, qui ne permet pas une vision générale de l'intervention. D'autre part, le fait que ce dispositif traverse par endroits des voies carrossables met en crise le principe même de l'intervention. Cependant, un tel projet pourrait être utilement repensé sur un site plus approprié, ce que le jury propose aux organisateurs de concrétiser en confiant un mandat d'étude à ses auteurs.

73. Lampyre

- mention

Ce projet de nature narrative prend prétexte d'un événement singulier et méconnu de l'histoire lausannoise, la colonisation de lucioles du sud des Alpes survenue en 1940 dans le parc du Bourget, à la suite d'une exposition temporaire. Y ayant trouvé un biotope particulier et limité à ce parc, ces lucioles offrent depuis, chaque année, le spectacle de leur ballet lumineux saisonnier. Le projet évoque cet événement en installant une série de réflecteurs lumineux sous la petite passerelle sise au Nord du bâtiment de l'ERACOM. Il s'agit donc d'une intervention nocturne. La modestie et l'efficacité de ce projet incitent le jury à recommander sa réalisation aux organisateurs.

75. Restons sur le tapis

- 1^{er} Prix

Ce projet propose une citation stylistique subtile des années 50, qui reconnaît la qualité remarquable du jardin de l'ERACOM et du bâtiment qui le borde, édifié par l'architecte Jacques Brugger. Il établit une analogie entre l'espace urbain et un espace domestique de la même époque pour y insérer un tapis reproduisant un modèle décoratif daté de 1956. Cette stratégie subtile offre, aux yeux du jury, l'occasion de recourir au thème traditionnel de la mosaïciculture,, qui revêt ici une pertinence remarquable car elle révèle la qualité ignorée de l'espace urbain existant.

Le jury souhaite, en attribuant le premier prix à ce projet, souligner que des moyens traditionnels offrent la possibilité de renouveler radicalement la perception

de l'espace public, à la condition d'être mis en œuvre avec subtilité et sensibilité. Par sa qualité, ce projet critique paradoxalement la tradition de la mosaïculture, quand celle-ci est utilisée sans relation à son contexte, dans la seule perspective d'une décoration consolatrice destinée à faire oublier la ville.

78. Vibrations Sévelin

- citation

79. Infrarouge

- citation

Plateforme de Sébeillon

101. Kiosque à musique

- mention

Les auteurs proposent d'installer un dispositif sonore qui restitue le bruit du trafic ferroviaire enregistré en contrebass. De la sorte, ils soulignent le caractère de friche de ce site, en rendant perceptible la disparition du va-et-vient des trains. Le jury apprécie la simplicité de la mise en œuvre du « balcon » où les visiteurs sont invités à découvrir cet espace sonore : un velum pour s'abriter du soleil et une barrière. Les auteurs y ajoutent un champ bleu de forme carrée – dont la faisabilité apparaît problématique aux yeux du jury – et habillent la tour d'aiguillage de plantes grimpanes.

102. Belles de nuit

- mention

Ce projet tient compte de l'une des réalités sociales majeures de ce site, la prostitution. Il propose de rendre hommage aux « belles de nuit » en disposant ça et là quelques petits tertres plantés de fleurs qui s'ouvrent le soir, les « belles de nuit », et éclairées par des phares de voitures. L'hypothèse que ce dispositif attire une colonie de papillons de nuit apparaît peu réaliste, mais cette impossibilité éventuelle ne nuit pourtant pas à la qualité polémique du projet.

111. Green cycle

- mention

Ce projet minimaliste propose de modifier un seul paramètre biologique en augmentant l'apport d'eau sur une surface limitée afin de favoriser l'apparition de plantes pionnières. Le caractère expérimental de la proposition mériterait une installation immédiate, dans le but de pouvoir en vérifier les effets escomptés lors de la manifestation. Le jury apprécie le fait que les auteurs se proposent de mettre en évidence un phénomène naturel en limitant leur intervention au strict minimum.

113. Jeux de nuit

- citation

118. Magredi

- citation

120. Le jardin à Robert

- 1^{er} prix

Le projet rend hommage au géranium « Herbe à Robert » (*Geranium robertianum*), par le moyen d'une installation sur le plus petit des quais désaffectés du plateau de Sébeillon. Le dispositif est complété par un écran en tissu métallisé, qui agit comme les miroirs déformants des foires, sur lequel se reflètent les plantations et les visiteurs. Trois panneaux elliptiques sont disposés devant l'installation. Le jury apprécie la clarté et la simplicité didactique de la proposition, qui fait référence à une plante colonisatrice typique, dont la migration suit très exactement le tracé des infrastructures ferroviaires.

121. Belles échappées

- citation

123. Nocturne à Sébeillon

- citation

Plateforme de Malley

151. Palmiers du monde

- citation

154. La conquête de l'Ouest

- mention

Les auteurs proposent de remettre en service la voie qui court le long de l'axe principal du site pour y installer des draisines, et de planter une série de cultures sur des lignes obliques, de manière à créer un effet visuel visible du train. Chacun de ces rideaux transversaux évoque l'un des cinq sens, afin d'offrir au piéton une perception différenciée. Le jury apprécie l'économie du projet, qui couvre avec parcimonie l'ensemble de la surface proposée.

165. Le Migradis

- 1^{er} Prix

Le projet s'insère de manière extrêmement précise dans le contexte urbain, face à la place du théâtre Kléber-Méleau. Il joue sur un paradoxe, en implantant selon le dessin classique d'un jardin à la française une végétation sauvage et foisonnante. De grands panneaux photographiques représentant des paysages pittoresques sont peu à peu envahis par la végétation. Cette mise en scène d'une disparition iconographique évoquant le classicisme prend une signification particulière dans le contexte industriel du plateau de Malley. Le jury souhaite attirer l'attention des autorités sur l'intérêt qu'il y aurait à envisager le maintien durable de ce projet, susceptible de devenir le parc du théâtre Kléber-Méleau.

167. Stroke

- mention

Ce projet provocateur consiste à planter des ronces, plante pionnière par excellence, sur la voie qui traverse le site dans son axe principal et de les maintenir en vie par une installation de bouteilles de perfusion. Par cette opération, il crée un obstacle qui modifie les parcours piétons qui se sont peu à peu mis en place, dans une zone ressentie comme étant déserte. Mais en réalité, la végétation spontanée de la friche risque d'être plus haute que les ronces.

169. Potagemobile
- citation

171. Malley-retour
- citation

174. Horizon
- citation

175. Utopia
- citation

177. Phytoremédiation
- citation

180. convergence / Malley
- mention

Ce projet propose d'appliquer à l'art du jardin un thème classique de la peinture, l'anamorphose. Le dispositif consiste à planter une série d'écrans verticaux qui, depuis un point de vue unique, créent l'illusion d'un cercle parfait. Les auteurs souhaitent que ce point privilégié ne soit vu que depuis le train, de façon fugitive. Le jury, s'il salue l'intention du projet, reste néanmoins sceptique quand à son efficacité, qui reste à démontrer.

185. Quatre fois cent mètres
- citation

Projets hors site

49. Ombres et parcours
- mention

Ce projet très économique propose de marquer à la peinture blanche l'ombre portée sur le sol de quelques éléments urbains tout au long du parcours. L'aspect ludique de ce projet séduit le jury, qui y voit l'occasion de souligner de façon poétique la présence de nombreux éléments banals dans l'espace public.

50. Apis mellifera
- mention

Les auteurs du projet proposent d'implanter des ruches tout au long du parcours de la manifestation, afin de produire du « Miel de ville ». Le jury apprécie l'apport de cette proposition, bien qu'il s'inquiète de l'état sanitaire des colonies d'abeilles qui seront invitées à butiner en ville

158. Fleurs
- mention

Les auteurs proposent d'envoyer à l'ensemble des habitants du quartier de malley une enveloppe contenant des graines de capucine et un mode d'emploi pour les cultiver. Cette démarche participative est susceptible, d'une part, de donner une touche florale unitaire sur l'ensemble des fenêtres et balcons de ce quartier et, d'autre part, de favoriser l'adhésion des habitants du quartier à la manifestation.